

Angers le 4 décembre 2019

Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Bouchemaine
5 quai de la Noë
49080 Bouchemaine

Objet : Enquête publique « Domaine de Rochebrune »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Sauvegarde de l'Anjou a pris connaissance du projet de lotissement du « Domaine de Rochebrune ».

Regrettant par principe un projet immobilier dans un tel site, la Sauvegarde estime qu'il appelle les plus grandes précautions.

Ayant pris connaissance de l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale des Pays-de-la-Loire, la Sauvegarde de l'Anjou appuie fortement les demandes exprimées, sur plusieurs points notamment :

- Une amélioration de la compensation de la zone humide notamment en vue de reconstituer sa continuité et de doubler la compensation ;
- Une reprise de l'étude d'impact et des amendements au projet qu'elle implique.
- Une évaluation paysagère dans le cadre du paysage exceptionnel des bords de Maine aux franges de sites très sensibles .

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma considération distinguée.

Yves LEPAGE



Président de la Sauvegarde de l'Anjou